

# *L'enfant témoin et sujet*

## **Les droits culturels de l'enfant**

**XIIème colloque interdisciplinaire sur les droits de l'homme  
Hôtel NH Fribourg**

**29 avril - 1 mai 2010**

**Projet au 14 avril 2010**

### **1. Contexte**

Les réflexions en cette année du 20<sup>ème</sup> anniversaire de la *Convention relative aux droits de l'enfant* portent à la fois sur les motifs de satisfaction, mais surtout sur les défis qui n'ont pas été relevés, en grande partie parce que des facteurs importants ont été sous-estimés. C'est le cas, pensons-nous, des droits culturels. Aux Nations Unies, le Conseil des droits de l'homme a reconnu récemment la nécessité de donner une importance accrue à ces droits « sous-développés », en partenariat, notamment, avec l'UNESCO. D'autres organisations intergouvernementales, en particulier l'Organisation Internationale de la Francophonie, accordent déjà une bonne place à cette question dans leur agenda. C'est pourquoi ce colloque se déroule dans l'environnement du XIIIème Sommet de la Francophonie (Montreux, octobre 2010) et du 40<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration de Bamako.

Compte-tenu du fait que l'éducation, dans les différents âges de l'enfance, est une activité culturelle qui englobe toutes les dimensions de la vie au quotidien, il est opportun d'observer et d'interroger la diversité et l'universalité des cultures de l'enfance et de procéder à une analyse approfondie des droits culturels de l'enfant. C'est une condition cruciale pour le développement de nouvelles cultures démocratiques.

Dans la suite des colloques interdisciplinaires de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme (IIEDH), et à la croisée des différents programmes de son *Observatoire de la diversité et des droits culturels* et de ses partenaires, ce colloque a pour objectif de présenter une analyse spécifique des droits culturels des enfants, appuyée notamment sur le commentaire de la *Déclaration de Fribourg*, sur les observations des experts des organes de traités des NU, sur les documents les plus récents des OIG et ONG, ainsi que sur les observations de tous nos partenaires en contextes culturels très divers.

## 2. Thème

**L'enfant témoin de culture.** C'est par un même mouvement que l'on place au cœur du politique l'enfance et la culture. Les enfants ne sont pas seulement des êtres faibles, justifiant l'adoption de mesures spéciales de protection. Ce qui est fragile en eux est aussi la force qu'ils nous présentent : celle de nouveaux commencements. Ils sont les témoins et les enjeux des violations les plus graves de droits de l'homme, comme des réalisations et des espoirs les plus étonnants. Ils montrent l'importance des filiations en même temps que celle des regards neufs.

**L'enfant témoin de l'indivisibilité.** Lorsqu'ils sont privés d'accès aux ressources culturelles - langue, écriture, connaissance de leur environnement, des territoires et de leurs mémoires, valeurs familiales et lien social - ils ne peuvent accéder à aucun de leurs droits fondamentaux. Témoins de l'intime universalité et indivisibilité des droits de l'homme, comme de l'interdépendance de leur mise en œuvre, les enfants montrent, à qui veut les considérer comme sujets, la force des droits culturels, leur « effet de levier » sur les autres droits de l'homme. Tout au long du colloque, nous procéderons à une « observation contrastée » de la gravité des violations, du large éventail de pratiques néfastes, et de la force profonde libérée par le respect des droits culturels des enfants.

**L'enfant porteur des droits culturels.** Malgré les paroles publiques, la « communauté internationale » n'accorde pas la priorité aux droits des enfants, car leur témoignage est trop sensible. Ils touchent au principe de toute culture politique : comment ne pas faire porter aux enfants le poids de toutes les inégalités et ainsi les reproduire ? Comment recueillir ce témoignage qui nous oblige à aménager une cité qui place en son centre l'admiration pour les œuvres et les savoirs qui, dans leur diversité, sont les ressources à la fois abondantes et ignorées de la paix ? La thèse soumise au colloque est la suivante : *droits culturels et droits des enfants souffrent d'une méconnaissance interreliée*. Enfance et culture sont au principe du développement humain.

**L'enfant porteur de la continuité du développement.** Il s'agit d'assurer une continuité culturelle dans la transmission des ressources, leur possible appropriation par les jeunes, leur permettant critique et création. Travailler sur la culture de l'enfance, c'est aussi respecter mémoires et patrimoines, sans lesquels il ne peut y avoir de prise de conscience libre, de développement de l'identité et de création. Cette méconnaissance du culturel peut alors être considérée comme une des raisons principales de la permanence des facteurs d'appauvrissement et de violences. Œuvrer pour la reconnaissance, c'est libérer des capacités majeures qui sont au principe de tout développement.

## 3. Déroulement

Tous les thèmes sont transversaux. Après une première définition des enjeux, le colloque s'attachera cependant à tracer quelques éléments d'une culture développée de l'enfance. La seconde partie sera comme une vérification appliquée aux droits culturels spécifiques, élargie dans la troisième partie aux dimensions et contenus culturels des autres droits de l'enfant. La quatrième partie nous conduira dans l'examen des violences et des pauvretés : les défis principaux pour les victimes présentes et à venir, et pour notre compréhension du caractère fondamental des droits culturels de l'enfant. Les propositions seront discutées le troisième jour.

## 4. Projet de programme

JEUDI, 29 AVRIL		HÔTEL NH
8h30	<b>Accueil</b>	
<b>Enjeux : Les défis communs du développement culturel</b>		<i>Présidence :</i>
9h00	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ouverture <i>Guido Vergauwen, Recteur de l'Université de Fribourg</i></li> <li>Culture, enfance et genre <i>Angela Melo, UNESCO</i></li> <li>Priorité aux droits culturels des enfants? <i>Libère Bararunyeretse, Ambassadeur de la Francophonie auprès des Organisations internationales.</i></li> <li>Les droits culturels de l'enfant, ou une nouvelle façon de poser la question du rapport nature/ culture au niveau des droits de l'homme ? <i>Patrice Meyer-Bisch, IIEDH</i></li> </ul>	
10h15	Pause	
<b>1. La culture de l'enfance</b>		
<b>1.1. Grand et petit : Les dialectiques de l'enfance</b>		<i>Prés.: Marie-Jo Thiel</i>
10h45	<p><i>Témoignage : Daniel Halpérin, Association suisse des Amis du Dr Janusz Korczak</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'enfant comme médiateur culturel <i>Véronique Pache, anthropologue, Université de Fribourg</i></li> <li>Grand et petit, héritier et nouveau : les droits culturels de l'enfant ancêtre <i>Johanne Bouchard, IIEDH</i></li> </ul>	
11h30	Débats	
12h30	Repas	
<b>1.2. Les enfants au centre du politique ?</b>		<i>Prés. : Paulo David</i>
14h00	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'enfant peut-il être écouté ? <i>Najat Maalla M'jid, Rapporteur Spécial sur la vente des enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants</i></li> <li>« Living rights » ou l'enfant sujet de droits : la traduction de la compréhension de leurs droits par les enfants eux-mêmes à l'attention de la communauté internationale <i>Karl Hanson et Michele Poretti, IUKB</i></li> <li>Les institutions nationales des droits de l'homme : un rôle moteur pour les droits de l'enfant <i>Jean-Bernard Marie, CNRS Strasbourg</i></li> </ul>	
15h00	Débats	
15h30	Pause	
<b>1.3. Développement de l'enfant, développement de la société</b> <i>Prés :</i>		
16h00	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enfance et travail culturel <i>Stefania Gandolfi, Chaire UNESCO de Bergamo</i></li> <li>Le droit à l'éducation et le développement international <i>Joanna Bourke- Martignoni, université de Fribourg</i></li> <li>Le respect des droits et son exercice dans la communauté de recherche philosophique avec les enfants <i>Fulvio Manara, Chaire UNESCO de Bergamo</i></li> <li>Droits et capacité des enfants <i>Daniel Stöcklin, IUKB</i></li> <li>L'éducation à la justice <i>Marco Borghi, Professeur de droit constitutionnel, IIEDH</i></li> </ul>	
17h30	Débats	

VENDREDI, 30 AVRIL		HÔTEL NH	
<b>2. Droits culturels spécifiques de l'enfant</b>		Prés : Emmanuel Decaux	
9h00	<ul style="list-style-type: none"> <li>La mise en œuvre des droits culturels des enfants : l'exemple de la promotion et la protection des droits de l'enfant par le jeu et par le sport <i>Andressa Curry-Messer, IUKB</i></li> <li>Droit à l'éducation dans l'interdépendance des droits de l'homme <i>Claude Dalbera, consultant</i></li> <li>La liberté religieuse de l'enfant <i>Gabriel Nissim, représentant de SIGNIS, président de la Commission OING droits de l'homme auprès du Conseil de l'Europe</i></li> </ul>		
10h00	Débats		
10h30	Pause		
11h00	Témoignage : <i>Aisha Rahamatali</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les droits à la famille et aux relations personnelles avec des tiers <i>Gisela Kilde, Institut de recherche et conseil dans le domaine de la famille</i></li> <li>L'accès des enfants migrants à l'éducation et aux droits sociaux fondamentaux <i>Luca Bicocchi, Chargé de projet de l'unité légale de Save the Children, Italie</i></li> </ul>		
11h50	Débats		
12h15	Repas		
<b>3. Les droits « intimement liés » : dimensions culturelles des autres droits de l'enfant</b>		Prés : Alessandra Aula	
13h40	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dimensions culturelles du droit à des soins adéquats <i>Marie-Jo Thiel, Médecin et théologienne, CEERE, Université de Strasbourg</i></li> <li>De la qualité des soins au nourrisson comme condition de développement culturel <i>Alain Bouregba, Psychanalyste, Président d'Eurochips, Paris</i></li> <li>Dimensions culturelles du droit à une alimentation adéquate : l'alimentation infantile en contextes du VIH <i>Saskia Walentowitz, anthropologue, Université de Berne</i></li> </ul>		
15h00	Débats		
<b>4. Pauvretés, violences et développement de l'enfant</b>		Prés :	
15h45	L'enfant sujet de droits culturels en situation de pauvreté <i>Béatrice Gex Caloz, ATD (programme Tapor)</i> <i>Natalia Fassano et Patrick Felici, Points-Cœur Toulon et Naples</i>	L'enfant médiateur de diversité La bibliothèque interculturelle LivrEchange et la promotion des droits culturels des enfants migrants <i>Riccardo Lucchini, sociologue ; Geneviève Ingold, coordinatrice LivrEchange</i>	
17h20	Témoignage : <i>Ambroise Bulambo</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Droits culturels et résilience en situation de catastrophe naturelle <i>Cristina Castelli, Faculté des sciences de l'éducation, Université catholique de Milan</i> <i>Elaine Ryan ?</i></li> <li>Droits culturels et violences <i>Abdoulaye Sow, anthropologue, CIDC de Nouakchott</i></li> </ul>		
18h10	Débats		

SAMEDI MATIN, 1 MAI		IIEDH		salle 2.518	
<b>Synthèse et suivi</b>		Prés : Patrice Meyer-Bisch			
9h00 - 12h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Discussion et adoption du projet de document de synthèse</li> <li>Définition des programmes de suivi</li> </ul>				

## 5. Objectifs

### 5.1. Une avancée sur un thème difficile

Une avancée sur les droits culturels des enfants et sur l'éclairage mutuel entre droits culturels et droits de l'enfant représente un défi important : les droits des enfants, comme les droits culturels concernent principalement des capacités qui, pour être vitales, ne sont pas toujours apparentes. Les analyses se déroulent à la croisée de plusieurs programmes continus de l'Observatoire et de ses partenaires, de sorte que le document de synthèse issu du colloque traduit et largement diffusé, les documents de travail, observations, propositions et enfin la publication des actes en un volume, constitueront autant d'étapes de recherches et d'actions.

### 5.2. Développement des programmes de l'Observatoire et de ses partenaires

Les programmes de l'Observatoire directement concernés sont :

- Observations contrastées, collaboration avec la Francophonie, avec les experts des NU des comités concernés, notamment avec l'experte indépendante dans le domaine des droits culturels et avec la rapporteure spéciale sur la traite des enfants, et enfin au sein du réseau ARADESC (droit de participer à la vie culturelle) ;
- Réseau pour l'étude de l'indivisibilité des droits de l'homme par l'analyse des droits économiques, sociaux et culturels (UNIDESC) ;
- Utilisation et développement du « Greniers à mots » en différentes langues ;
- Préparation du second colloque de Nouakchott « *Droits culturels et réconciliation* », 17-19 juin, 2010 ;
- Préparation du colloque de Téhéran, en lien avec les chaires UNESCO de Bergamo et de cotonou, « *Diversité culturelle et éthique de la coopération internationale* », 26 – 28 septembre 2010.

### 5.3. Remarques sur les ateliers

A la fin des deux jours de débats et de discussions, les ateliers auront pour objectifs de faire connaître certaines initiatives qui permettent aux enfants, au moyen des droits culturels, de devenir acteurs de médiation et de changements dans leur milieu.

#### *Atelier « L'enfant médiateur de diversité » (Bibliothèque interculturelle LivrEchange)*

Possibilité d'atelier avec les bénévoles et les usagers de la bibliothèque interculturelle. Présentation des activités, du livre comme lieu de rencontre intergénérationnel et social, comme moyen d'exprimer et de préserver les identités multiples.

Aussi, expositions de certaines photos ou dessins d'enfant lors du colloque.

#### *Atelier « L'enfant sujet de droits culturels en situation de pauvreté » (ATD Quart monde et Points-Cœur)*

Discussions et questionnements à partir des témoignages des enfants en situation de pauvreté (film et présentation d'histoires de vie) ; de l'interaction entre jeu, travail et éducation dans ces contextes. Présentation des activités culturelles faites avec les jeunes afin de développer leurs capacités positives d'intervention dans leur milieu familiale et social et de devenir eux-mêmes des acteurs de changements.

## 6. Documentation

Outre les documents de travail qui seront soumis par les intervenants.

### 6.1. Résultats de colloques

- Colloque pour le 20<sup>ème</sup> anniversaire de la Convention « *Application et effectivité : regards croisés* » 15-16 octobre à Paris II. ...
- Colloque à Sion (IUKB) à l'occasion du 20<sup>ème</sup> anniversaire de la Convention
- Appel du BICE à « *Une nouvelle mobilisation pour l'enfance* », juin 2009.

### 6.2. Résultats de programmes de recherche

- UNIDESC
- Grilles d'observations contrastées, notamment ARADESC
- Greniers à mots

### 6.3. Documents des OIG

- Réunion de coordination des trois rapporteurs spéciaux dont les mandats se rapportent à l'enfance, Genève 23-25 juin.
- Présentations des divers experts lors de la journée annuelle de débats sur les droits de l'enfant, Conseil des droits de l'homme, 10 mars 2010.

## 7. Calendrier

Fin novembre 2009 – janvier 2010	Pré-programme et Pré-annonce	<i>20/01, Obs. partagées</i>
mi-février	Finalisation du programme	
Fin Mars	Finalisation du programme et du financement, seconde annonce	<i>Obs. partagées</i>
début avril	Date de remise des documents de travail des intervenants	
<b>29-30 avril, 1<sup>er</sup> mai</b>	<b>Colloque</b>	
Fin Mai	Publication du document de synthèse	
17-19 juin	Second colloque de Nouakchott	
Mai-septembre	Préparation des actes du colloque	
Octobre	Communication dans le cadre du sommet de la Francophonie, publication	

## 8. Partenaires (au 24 mars)

- Organisation Internationale de la Francophonie
- UNESCO, année internationale du rapprochement des cultures
- SUISSE : Département Fédéral des Affaires Etrangères
- Chaire UNESCO de Bergame, Italie
- Région de Lombardie, Italie
- Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB), Suisse
- Centre Européen d'étude et de recherche en éthique (CEERE) Université de Strasbourg
- Université de Fribourg, en particulier :
  - Département d'anthropologie sociale
  - Institut du fédéralisme
  - Institut de recherche et conseil dans le domaine de la famille
- Club UNESCO, Fribourg
- Bibliothèque interculturelle LivrEchange, Fribourg
- Association suisse des Amis du Dr Janusz Korczak.
- Plate-forme d'ONGs sur les droits culturels, en particulier :
  - Bureau International Catholique de l'Enfance (BICE)
  - ATD Quart monde
  - Points-Cœur international



---

La participation au colloque sera ouverte au public. Merci d'annoncer votre présence à l'avance, à l'adresse : [iiedh@unifr.ch](mailto:iiedh@unifr.ch).